

ABIDJAN, LE MARDI 14 FEVRIER 2017

Offres d'emplois

Le lycée français bilingue d'Abidjan, 2440 élèves, partenaire AEFÉ, recrute :

Les candidatures doivent être adressées, avant le 17 mars 2017, à Monsieur le Proviseur du lycée Blaise Pascal : recrutement@lycee-blaisepascal.com.

Les demandes de détachements des professeurs titulaires de l'Education nationale française doivent obligatoirement être déposées (dans la procédure, c'est le lycée qui s'en charge) au Ministère avant le 31 mars 2017, délai de rigueur. Aucune demande arrivée après cette date ne sera traitée. Il est donc impératif de procéder aux opérations de recrutement le plus tôt possible.

Elles doivent obligatoirement comprendre une lettre de motivation, un CV, la fiche de candidature ci-jointe datée et signée ainsi que la copie des pièces justificatives demandées.

Les dossiers incomplets ne seront pas instruits.

Toutes les pièces demandées sont à cette adresse : <http://www.lycee-blaisepascal.com/emploi/offres-demplois/>

Postes d'enseignants au second degré :

Discipline	Type de poste	Poste vacant (PV) ou poste susceptible d'être vacant (PSV)	Nombre	Observations
Anglais	Certifié (ou agrégé) MENESR, Détachement direct.	PV	1	
		PSV	1	
	Recrutement local	PSV	1	
	Recrutement local	PV	1	Poste pour enseignement en section bilingue américaine. Nécessité d'être locuteur natif et de posséder les diplômes et la nationalité américaine ou canadienne.
Arts plastiques	Certifié (ou agrégé) MENESR, Détachement direct.	PSV	1	
CPE	Certifié (ou agrégé) MENESR, Détachement direct.	PSV	2	
Documentation	Certifié MENESR, Détachement direct.	PV	1	
EPS	Certifié (ou agrégé) MENESR, Détachement direct.	PSV	3	
Espagnol	Certifié (ou agrégé) MENESR, Détachement direct.	PSV	2	
Histoire géographie	Certifié (ou agrégé)	PSV	3	

	MENESR, Détachement direct.			
	Certifié (ou agrégé) MENESR, Détachement direct.	PV	1	
Lettres modernes	Certifié (ou agrégé) MENESR, Détachement direct.	PV	1	
	Certifié (ou agrégé) MENESR, Détachement direct.	PSV	2	
	Recrutement local	PV	1	
	Recrutement local	PSV	1	
Mathématiques	Agrégé	PV	1	Enseignement en deuxième année de classe préparatoire associée à Grenoble INP.
	Certifié (ou agrégé) MENESR, Détachement direct.	PSV	2	
Philosophie	Certifié (ou agrégé) MENESR, Détachement direct.	PSV	1	
SES	Certifié (ou agrégé) MENESR, Détachement direct.	PSV	1	
Sciences physiques et chimiques	Certifié (ou agrégé) MENESR, Détachement direct.	PV	1	
	Certifié (ou agrégé) MENESR, Détachement direct.	PSV	1	
	Agrégé	PSV	2	Un poste pour enseigner en première année de classe préparatoire associée à Grenoble INP. Un poste pour enseigner en deuxième année de classe préparatoire associée à Grenoble INP.
Sciences de la vie et de la terre	Certifié (ou agrégé) MENESR, Détachement direct.	PSV	1	

Postes d'enseignants au 1er degré (900 élèves)

	Type de poste	Poste vacant (PV) ou poste susceptible d'être vacant (PSV)	Nombre	Observations
Premier degré	Professeur des écoles MENESR – Détaché direct	PV	3	Maîtrise de l'outil informatique appréciée (TNI)
Premier degré				Expérience professionnelle en section internationale ou européenne appréciée
				Être capable de travailler en équipe dans le cadre d'une pédagogie de projet bilingue (co-enseignement)
Premier degré	Professeur des écoles MENESR – Détaché direct	PSV	1	Recrutement d'un professeur des écoles spécialisé (E ou G de préférence).
Premier degré	Contrat local	PV	2	Maîtrise parfaite du français (oral / écrit). Expérience professionnelle appréciée. Poste en contrat local pouvant se poursuivre les années suivantes
Premier degré	Contrat local	PV	1	Professeur d'anglais expérimenté dans le cadre d'un projet d'ouverture d'une section internationale américaine. Expérience professionnelle en enseignement bilingue appréciée.

Conditions

Pour les personnels titulaires de l'éducation nationale française:

- Position administrative : détachement direct à compter du 1^{er} septembre
- Salaire indiciaire France brut
- Indemnité mensuelle de vie locale – avantage familial – ISO part fixe et part modulable selon le barème Education Nationale en vigueur (second degré).
- Prime d'installation, prise en charge des frais de visa et de voyage pour la prise de poste (sous conditions – voir fiche explicative).

Pour les instituteurs / institutrices qualifiés anglophones:

- Contrat d'un an renouvelable
- Indemnité mensuelle de vie locale ; avantage familial
- Prime d'installation (1 500 000XOF soit 2 286,74 euros), prise en charge des frais de visa et de voyage (Europe / CI) pour la prise de poste(1)

(1) Le salarié qui réside en Côte d'Ivoire ou dont le conjoint réside en Côte d'Ivoire, le salarié qui vient s'installer en Côte d'Ivoire pour suivre son conjoint sur le lieu d'affectation professionnelle de celui-ci, que ledit conjoint bénéficie ou non d'une prime d'installation et/ou d'un billet d'avion ne bénéficie en aucun cas des mesures d'accompagnement ci-dessus, en totalité ou en partie.